

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

SAMEDI 3 Avril 2021 à 9h00 Heures

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION – Brigitte MAILLARD – Christian DEMANGEOT – Arnaud MAGNIN
- Nadège SEGUIN – Gilles CHALUMEAU – Christine POIFOL – Tatiana RATEAU – Romain PUECH
- Christophe BOS – Lionel GONY – Nicolas LE FLOCH

Absents excusés – Guy MACHEREY – Florence GAY – Sylvain BOURIQUET

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 12 votants.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des PV des réunions des 6 et 20 Février 2021
- Désignation des membres des différentes Commissions
- Compte-rendu de la réunion de la Commission Sportive du 13 Mars 2021
- Validation des propositions pour le déroulé des Championnats de Côte d'Or – Révision du cahier des charges – Etude des nouvelles décisions gouvernementales (CR Comité Directeur du 21/3/21)
- Prévoir date des réunions d'harmonisation pour les zones Nord et Sud – **REPORTÉ**
- Point sur la trame du calendrier papier pour 2021 – **REPORTÉ**
- Point sur la formation Tronc commun
- Commission d'arbitrage – Réunion prévue initialement le 10/4 – **REPORTÉ**
- Formation Gestion concours : 6 personnes inscrites
- Compte-rendu Congrès régional du 6 Mars 2021
- Compte- rendu Congrès National du 20 Mars 2021
- Questions diverses

Approbation des Procès-verbaux

Compte-rendu de la réunion du 6 Février 2021 : Adopté à l'unanimité

Compte-rendu de la réunion du 20 Février 2021 : Adopté à l'unanimité

Désignation des membres des Commissions **ANNEXE 1**

Il est procédé au vote sur la désignation des membres des Commissions. Ce point est adopté à l'unanimité.

• Compte-rendu de la réunion de la Commission Sportive du 13 Mars 2021

Arnaud fait la lecture à tous les membres. Il rappelle qu'elle a été convoquée en urgence du fait qu'une reprise éventuelle était annoncée au 24/4.

Tous les membres qui avaient postulé pour cette Commission ont été convoqués mais la nouvelle composition est votée ce jour et indiquée dans l'Annexe 1

CHAMPIONNATS DE COTE D'OR

Même si les dates et la tenue de tous les championnats de Côte d'Or vont probablement évoluées, la forme restera la même avec la mise en place de 4 secteurs (ANNEXE 2).

Il est rappelé que les personnes habilitées à tenir les tables de marque dans chaque secteur seront les représentants des clubs. Ils devront, à l'issue de la journée, remettre les résultats au délégué du Comité mandaté sur le site principal du championnat.

IMPORTANT et OBLIGATOIRE : quel que soit les directives de la fédération et les dates fixées, il est indiqué que **TOUTES LES INSCRIPTIONS DEVRONT ARRIVER PAR fichier GESTION CONCOURS LE MERCREDI DE LA SEMAINE PRÉCÉDENT** (soit 10 jours avant) si les championnats se déroulent un week-end. Pour le Championnat tripléte Vétérans, cette date limite sera précisée aux clubs – **TOUT AUTRE TYPE D'INSCRIPTION** (mail, courrier, téléphone) ne sera pas pris en compte.

(*) Information récente : seuls les Championnats de France en triplétes et le Championnat doublette mixte seront maintenus avec la suppression de l'étape régionale sauf pour le tripléte jeune. Une date butoir sera fixée par la Fédération pour chaque championnat. Les dates seront donc votées par chaque Comité Départemental (voir calendrier de la fédération sur le site du CD21)

CHAMPIONNAT DES CLUBS

- Reprise des divisions de 2019
- Le calendrier prévisionnel indiqué dans le compte-rendu est malheureusement obsolète compte tenu des nouvelles directives.
- La date butoir précédemment fixée au 15 Avril est reportée **au 15 Mai 2021**. Les clubs seront prévenus et utiliseront le même formulaire. (*) Cela a été fait par un mail et publié sur le site.

COUPE DE FRANCE :

- Les dates prévues initialement sont repoussées. Elles vous seront également indiquées.
- Le tirage de la Coupe de France ainsi que de la Coupe de Côte d'Or est effectuée selon les modalités habituelles (VOIR ANNEXE 3)

Information récente : pour anticiper, des propositions ont été faites par les membres du Comité sur les dates. La Décision finale sera votée lors de la prochaine réunion du Comité, laquelle, sauf contrordre sanitaire, est prévue le 8 Mai 2021 en fonction des directives sanitaires

→ Après la réunion, et dès que nous aurons les dates validées, une circulaire récapitulative, sera transmise aux clubs.

RAPPEL : tous les joueurs inscrits dans les différents championnats de Côte d'Or, CDC, Coupe de France, devront obligatoirement être LICENCIES en 2021.

► Toutes les propositions de la Commission Sportive sont approuvées par le Comité unanimement.

Date des réunions d'harmonisation pour les zones Nord et Sud

Ce point est reporté du fait de l'impossibilité de vision à court terme.

Point sur la trame du calendrier papier

Ce point est également reporté mais il paraît peu possible de pouvoir le mettre en place cette année. Nous communiquerons au fur et à mesure les décisions à tous les clubs et elles seront, en parallèle, publiées sur le site du CD21.

Point sur la formation Tronc Commun

Le Comité n'a, à l'heure actuelle, aucune visibilité sur la tenue de ces formations. Tout a été décalé. Ce point est donc reporté à la prochaine réunion.

Il est néanmoins mentionné que le coût de cette formation sera pris en charge par le Comité. Pour ceux qui souhaitent participer, il est également indiqué que la Formation au 1^{er} secours est obligatoire.

Commission arbitrage

Une réunion avait été fixée au 10 Avril mais elle ne pourra pas se tenir compte-tenu des restrictions actuelles. Ce point est aussi reporté.

La liste des arbitres est publiée sur le site du CD21.

Formation Gestion Concours

Prévue ce 3 Avril de 14h30 à 17h30. Le compte-rendu sera fait lors de la prochaine réunion.

Compte-rendu Congrès Régional

Il s'est déroulé le 6 Mars 2021 à TALANT. (Voir ANNEXE 4)

Les membres du Comité Directeur sont les suivants :

- ◇ Robert DUTRONC est reconduit dans sa fonction de Président
- ◇ Alain VORILLION est désigné comme Président Délégué
- ◇ Emilie MARAUX est reconduite au poste de Trésorière générale
- ◇ Christian PERRAUDIN est reconduit au poste de Secrétaire Général

Colette MAUJONNET est reconduite au poste de Présidente de la Commission de discipline. Les adjoints ainsi que les membres des différentes Commissions seront mis en place lors de la prochaine réunion.

Alain précise que la liste des différents candidats de la Côte d'Or aux différentes commissions a été adressée au Président, Mr Robert DUTRONC. Une réunion avait été prévue le 6 Avril mais elle est reportée à une date ultérieure.

Compte-rendu du Congrès National du 20 Mars 2021

- Il s'est déroulé en visio-conférence.

Malgré les difficultés, un débat a été mené sur la construction du Centre National dont le coût est, pour certains, démesuré. Ils travaillent pour l'instant, sur 8 sites différents et les sommes prévisionnelles sont largement dépassées. Ils ont également entériné l'augmentation des 2€ malgré le désaccord de certains participants.

Dernière info : le compte-rendu n'est toujours pas disponible au 22 Avril 2021.

Questions diverses

Planète Boules : Brigitte informe le Comité qu'elle va procéder au changement d'adresse des abonnés du Comité et des clubs.

Dernière info : les documents reprenant les correspondants des clubs ont été transmis à Planète Boules.

CAHIER DES CHARGES des Championnats départementaux sera retravaillé et mis à jour pour l'année 2021 en fonction des décisions du Comité et des mesures sanitaires, à savoir :

- La prise en charge par le Comité des frais d'arbitrage, des frais d'organisation (déplacements des délégués), et des récompenses (coupes).
- La modification de la charte correspondant au respect des règles sanitaires en vigueur lors de la tenue de ces championnats.

Note de frais de déplacement des délégués : un formulaire a été adressé aux nouveaux membres. Il leur est demandé de les adresser, une fois complété et signé, au Comité accompagné d'un RIB afin que la trésorière puisse effectuer les virements.

Discipline : suite aux propos publiés sur Facebook remettant en cause la tenue des comptes du Comité, les membres donnent leur accord au Président afin d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre des personnes incriminées.

Permanences : En fonction des nouvelles dispositions sanitaires, il est décidé que le siège sera fermé au public jusqu'au 4 Mai 2021. La secrétaire administrative sera donc mise en chômage partiel. L'information sera transmise aux clubs et mise sur le site.

Photocopieur : une nouvelle proposition a été faite par la Société SIGEC et ce, compte tenu du coût important lié au précédent contrat. Après étude du nouvel échéancier et des modalités de remplacement, les membres du Comité décident de procéder au changement du photocopieur. Le Président est mandaté pour gérer la procédure.

Aide éventuelle aux licenciés ayant repris leur licence au 3 Avril 2021. Les membres du Comité ont une réflexion à ce sujet qui sera rediscuté lors de la prochaine réunion.

La réunion s'est terminée à 13h.

La prochaine réunion est fixée au 8 Mai 2021 à 9h sous toutes réserves

Alain VORILLION
Président du CD21



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

A handwritten signature in cursive script.